

République Française DEPARTEMENT DE MAYOTTE  Commune de Tsingoni	COMMUNE DE TSINGONI EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 000982 du 26 avril 2026 Nomination des représentants de la commune au sein de l'Agence France Locale (AFL) Envoyé en préfecture le 04/05/2026 Reçu en préfecture le 04/05/2026 Publié le ID : 976-200008886-20260426-982DLB2026-DE
---	---

Date de la convocation :
Le lundi 20 avril 2026

Date d'affichage :
04/05/2026

Nombres de conseillers :
En exercice : 33
Présents : 32
Représentés : 0
Absents : 1
Votants : 32
POUR : 30
Contre : 0
Abstention : 0

**Compte rendu
exécutoire après dépôt
en préfecture de
Mayotte**

L'an deux mille vingt et six, le 26 avril, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tsingoni se sont réunis à la salle de délibérations, après convocation, du 20 avril, qui leur a été adressée conformément à l'article L2121-12 alinéa 3 et sous la Présidence de M. ISSILAMOU Hamada, Maire.

Étaient présents : M. ISSILAMOU Hamada, Mme ABDALLAH Rahadati, M. IBRAHIMA Ambdoulhanyou, Mme MLOI Siti Ladhati, M. MIKIDADI Madihali, Mme BACO MADI Hadidja, M. MROIVILI Saifilahi, Mme NAKIDI Mounafati, M. ABDOU Mouayad, Mme ALI Fatima, M. ALI Abdillah, Mme SALIM Zaïhati, M. MPELEKE Wilidane, Mme PLACI Polette, M. MOHAMED M'ZE, Mme ALI TAMOU Fatima, M. BACAR Fahardin, Mme IBRAHIM-IDJABOU Fatima, M. AHAMADA Bacar M'bayé, Mme ALI Fatima ADAM, M. SAID Anli, Mme ABDOU COLO Nassuhati, M. EL DINI MADI Rifain, Mme HASSANI Kalathoumi, M. ALI MINIHADJI Salimou, Mme BACAR Inchaty SOILHI, M. ABDALLAH Antoine, M. ABDOU Saïd, Mme SAID MLARAHA Nouriati, M. MAHAMOUDOU Issa, Mme CHEIK-AHMED Malika Saiendat, M. MADI SOUMAILA Soula

Étaient représentés :

Etaient absents : Mme SALIM Anziza

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à l'élection d'un (e) secrétaire pris (e) au sein du Conseil, **M. MROIVILI Saifilahi**, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

L'Agence France Locale est la filiale de la Société Territoriale. Etablissement de **crédit spécialisé**, l'Agence France Locale assure l'activité opérationnelle du Groupe. La direction de l'Agence France Locale est assurée par un Directoire, actuellement composé de quatre personnes, professionnels reconnus du secteur bancaire des collectivités locales. Le Directoire agit sous le contrôle permanent du Conseil de Surveillance de l'Agence France Locale.

À la suite du renouvellement du conseil municipal, il est demandé à l'assemblée de désigner le représentant de la collectivité au sein de l'Agence France locale.

Le conseil municipal,

Vu l'article L. 1611-3-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article D. 1611-41 du Code général des collectivités territoriales

Vu le livre II du code de commerce,

Vu la délibération d'adhésion au Groupe Agence France Locale de la commune de Tsingoni en date du 6 octobre 2023 ;

Vu l'exposé des motifs

Après en avoir délibéré décide à la majorité :

- De désigner **M. IBRAHIMA Ambdoulhanyou**, en tant que représentant titulaire de la commune de Tsingoni, et **Mme IBRAHIM-IDJABOU Fatima** en tant que

représentant suppléant de la commune de Tsingoni, à l'Assemblée générale de
l'Agence France Locale - Société Territoriale ;

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

Berger
Levraut

ID : 976-200008886-20260426-982DLB2026-DE

- D'autoriser le représentant titulaire ou suppléant de **Tsingoni** ainsi désigné, à accepter toutes autres fonctions qui pourraient leur être confiées dans le cadre de la représentation au sein du Groupe Agence France Locale (notamment au sein du Conseil d'Administration, présidence, vice-présidence, Comités spécialisés, etc.), dans la mesure où ces fonctions ne sont pas incompatibles avec leurs attributions ;
- D'autoriser le **Maire** à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les membres du Conseil Municipal ont signé sur le registre des délibérations.

Fait à Tsingoni, le 28/04/2026

Le Maire

M.ISSILAMOU Hamada

Le Maire

